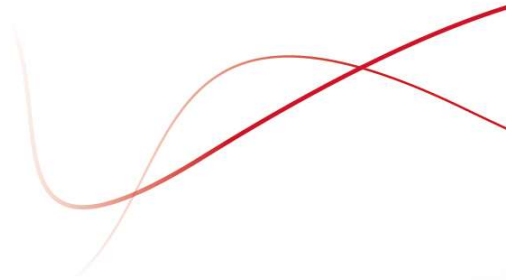


# Le vaccin contre la COVID-19

11 questions – 11 réponses



Version du 22/12/2020.  
Cette version remplace  
toutes les versions précédentes.

**cohezio**   
Ensemble, prenons le bien-être au sérieux

# 1. Pourquoi se faire vacciner ?

Le vaccin constitue aujourd'hui un outil essentiel pour parvenir à maîtriser la pandémie de COVID-19, un enjeu devenu une véritable urgence pour la santé publique. Sans vaccination et sans immunité collective suffisante, il sera impossible de retourner à une vie en société normale !

En se faisant vacciner, **tout en maintenant les gestes barrières et le port du masque** durant une période déterminée par l'évolution de la maîtrise de la pandémie, nous parviendrons, ensemble, à protéger les personnes les plus vulnérables face à la maladie et in fine, à retrouver une vie normale.

# 2. L'objectif de la vaccination contre la COVID-19

L'objectif est d'atteindre une **immunité COLLECTIVE** de la population belge. Grâce aux anticorps qui auront été produits en réponse à la vaccination, le virus sera détruit. La transmission dans la population va dès lors diminuer. En parvenant à vacciner **70% de la population**, le virus a donc moins de « chances » de trouver un hôte non vacciné et donc de survivre et de se transmettre de personne en personne.

# 3. Quel vaccin allons-nous administrer ?

Grâce à une étroite collaboration entre différents chercheurs du monde entier, différents vaccins ont pu rapidement être développés, tout en assurant les contrôles sanitaires nécessaires.

**Cohezio** administrera, en fonction de leur arrivée sur le marché belge, les vaccins autorisés par les autorités compétentes (Administration Européenne Médicament (EMA) et Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS)). Le premier qui est attendu est le vaccin de Pfizer and BioNTech.





## 4. Qui va administrer le vaccin aux travailleurs ?

Selon l'âge et l'appartenance du travailleur à un groupe professionnel particulier, l'administration du vaccin se fera soit par un conseiller en prévention – médecin du travail, soit par les infirmiers de **Cohezio**, en présence d'un conseiller en prévention – médecin du travail.

## 5. Dans quelles conditions ?

Dès qu'ils quittent l'usine Pfizer de Puurs en Belgique, les vaccins de Pfizer and BioNTech sont envoyés dans différents centres hospitaliers, conservés dans des frigos spécialisés maintenant une température constante de  $-75^{\circ}\text{C}$ . En fonction de la demande, les vaccins sont dégelés en quantités limitées, acheminés et administrés dans les 5 jours suivants la décongélation dans les centres où doivent être réalisées les vaccinations.

Le vaccin Pfizer/BioN/tech est administré en deux temps, avec une période de **21 jours entre les deux doses**.

Pendant et suite à la vaccination, la communauté scientifique reste très attentive à l'évolution de la santé publique. Sciensano et l'Agence Fédérale des Médicaments et des produits de santé collaborent à un **plan de surveillance**.

Le vaccin est **gratuit**, le coût étant pris en charge par les autorités fédérales et les entités fédérées.



## 6. Sera-t-il obligatoire ?

**Non**, se faire vacciner contre la covid-19 n'est pas obligatoire et aucun employeur ne peut obliger ses travailleurs à se faire vacciner. Ce serait une violation du droit à la vie privée et du droit à l'intégrité physique garantis par la Convention européenne des droits de l'homme et la Constitution belge.

## 7. Que savons-nous des vaccins qui ont été développés ?

Il y a trois types de vaccins qui ont été développés :

- Vaccins à base d'ARN messenger (par exemple Pfizer and BioNTech, CureVac et Moderna) ;
- Vaccins à vecteurs viraux (par exemple, AstraZeneca en Janssen (Johnson & Johnson)) ;
- Vaccins inactivés.

Les vaccins contre la COVID-19 répondent aux mêmes exigences strictes que tous les autres vaccins. Une autorisation de mise sur le marché n'est accordée que lorsqu'il existe des preuves suffisantes que le vaccin est de bonne qualité, efficace et sûr.

Le vaccin Pfizer and BioNTech a une efficacité prouvée de 95 %.  
Le vaccin protège autant les personnes âgées de 55+ que les plus jeunes.



## 8. Comment se fait-il que le vaccin ait pu être développé si rapidement ?

### Les vaccins sont-ils donc toujours fiables ?

**Il n'y a absolument aucune raison de croire que les vaccins ne sont pas fiables.**

Le processus qui est toujours suivi dans le développement de nouveaux vaccins a également été suivi dans le cas du vaccin contre la COVID-19, seules les différentes étapes se chevauchent maintenant partiellement au fil du temps. Aucune étape essentielle n'a donc été ignorée. De plus, le développement du vaccin contre la COVID-19 repose sur les résultats antérieurs de recherches sur des virus ressemblant au virus SARS COV 2, en particulier le premier virus SARS COV et le MERS coronavirus.

**L'utilisation de la technique de l'ARN a également permis de gagner beaucoup de temps.** Le code ARN génétique du virus étant connu depuis le début l'épidémie de COVID-19, il a été possible de commencer à fabriquer le vaccin immédiatement.

Avec les vaccins traditionnels, il faut d'abord rechercher les morceaux de virus qui sont vulnérables et contre lesquels il faut pouvoir produire des anticorps. Ensuite, ces morceaux doivent être copiés, mais ces morceaux du virus sont très difficiles à fabriquer à cause de leur structure 3-dimensionnelle, extrêmement complexe. Et cela prend très longtemps. Ce temps n'a pas été perdu cette fois. Il n'est pas improbable que cette technique d'ARN soit utilisée à l'avenir pour contrôler rapidement les pandémies causées par d'autres virus. En fait, c'est peut-être notre seul choix et la norme à l'avenir.

**Il y a une autre cause importante du développement rapide : le financement !**

Tous les gouvernements du monde entier ont soutenu financièrement le développement du vaccin en achetant des vaccins avant même qu'ils ne soient entièrement disponibles. Encore une fois, parce qu'une vaccination adéquate est le seul moyen de revenir à une vie en société normale.

**Sans vaccination, nous ne pouvons pas retourner à une vie en société normale.**

Ainsi, toutes les sociétés pharmaceutiques ont donné la priorité absolue au développement de ce vaccin contre la COVID-19, et ont mis le développement d'autres vaccins en veilleuse. 10 fois plus de personnes et de ressources ont été déployées, ainsi que les derniers moyens technologiques, il est donc logique que le développement du vaccin soit allé 10 fois plus vite.



## 9. Que savons-nous des effets secondaires ?

Comme tous les médicaments, les vaccins peuvent provoquer des effets indésirables mais ils ne surviennent pas chez tout le monde. Les effets indésirables du premier vaccin, celui de Pfizer and BioNTech, sont généralement légers à modérés, tels que :

- de la fièvre ;
- de la fatigue ;
- des maux de tête ;
- une réaction locale (douleur, rougeur, gonflement).

Selon l'étude officielle réalisée sur 44.000 participants :

- 5 personnes sur 6 éprouvent une douleur locale à l'endroit de l'injection ;
- 2 sur 3 de la fatigue ;
- 1 sur 2 des maux de tête ;
- 1 sur 3 des douleurs musculaires ;
- 1 sur 8 fait de la fièvre.

La cause principale de ces effets secondaires, c'est l'utilisation de la technique ARN. Les molécules d'ARN sont fragiles et doivent être dissoutes dans des microgouttelettes de graisse afin de bien les conserver. Ces microgouttelettes de graisse peuvent par contre augmenter le risque d'effets secondaires de courte durée.

Ces symptômes disparaissent d'eux-mêmes en quelques jours ou peuvent être si nécessaire soulagés par la prise d'antidouleurs/antipyrétiques aux doses habituelles.

Dans de rares cas, une réaction plus sévère peut également être observée. Le risque d'effets indésirables graves ou de longue durée est très faible, mais ne peut jamais être

exclu. Cela s'applique non seulement aux vaccins contre la COVID-19, mais aussi à tout médicament, y compris tout vaccin.

**Vous pouvez signaler vous-même les effets indésirables suspectés via [www.notifieruneffetindesirable.be](http://www.notifieruneffetindesirable.be).**

## 10. Quelle sera la durée de protection du vaccin ?

La science ne pouvant aller plus vite que le temps, il faudra certainement attendre les premiers résultats des diverses recherches en cours pour connaître la durée de l'immunité acquise grâce à la vaccination. Mais bonne nouvelle : il est généralement accepté que le SARS COV-2 mute moins vite que le virus influenza (grippe). On peut donc espérer une protection plus longue. En plus, l'efficacité (95%) est plus grande que le vaccin contre la grippe (entre 45-80%, variable d'une année à l'autre).

## 11. Où trouver toute l'information utile sur ce vaccin et à qui vous adresser pour toute question ?

Vous trouverez une information constamment mise à jour selon les dernières informations scientifiques disponibles sur le site de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

[https://www.afmps.be/fr/humain/medicaments/medicaments/covid\\_19/vaccins/questions\\_et\\_reponses\\_sur\\_les\\_vaccins\\_contre\\_la#C2](https://www.afmps.be/fr/humain/medicaments/medicaments/covid_19/vaccins/questions_et_reponses_sur_les_vaccins_contre_la#C2)



Votre médecin traitant  
reste évidemment  
votre interlocuteur privilégié.

**Les médecins du travail de Cohezio  
sont aussi à votre disposition  
en cas de question.**



**Service Externe de Prévention  
et de Protection au Travail**  
Boulevard Bischoffsheim 1-8 • 1000 Bruxelles  
T +32 (0)2 533 74 11 • [info@cohezio.be](mailto:info@cohezio.be)  
[www.cohezio.be](http://www.cohezio.be)